



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Aurillac, le 3 juin 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19

Vaccination : Des créneaux de rendez-vous sont disponibles dans les centres de vaccination qui élargissent leurs horaires d'ouverture : avant l'été, faites-vous vacciner !

L'amélioration de la situation sanitaire permet une levée progressive des restrictions, guidée par trois principes : progressivité, prudence et vigilance.

Afin de conforter cette tendance à la baisse de la circulation du virus, qui permettra d'envisager la prochaine étape du 9 juin, **il est nécessaire de rester particulièrement vigilants, car l'épidémie n'est pas encore derrière nous**. Le respect des protocoles sanitaires et des mesures barrières demeure indispensable, en parallèle du déploiement de la vaccination.

Dans ce contexte, **le préfet a renouvelé l'obligation de port du masque dans les mêmes conditions que précédemment jusqu'au 30 juin** (arrêté n°2021-645 du 2 juin 2021).

Concernant le déploiement de la vaccination, dans le Cantal près de 48 % de cantaliens ayant reçu une dose (68 500 personnes) et 25 % ayant reçu deux doses (35 250 personnes). Pour les personnes de plus de 75 ans, près de 80 % d'entre elles ont reçu une dose et 67 % sont totalement vaccinées.

Cependant, nous savons que l'immunité collective n'est pas encore atteinte et que la vaccination doit continuer à se déployer.

C'est pourquoi, afin de permettre aux cantaliens de plus de 18 ans de se faire vacciner, et ainsi d'être collectivement et individuellement protégés avant l'été, les centres de vaccination adaptent leurs créneaux d'ouverture :

- le centre de vaccination du Prisme à Aurillac élargira ainsi les plages de rendez-vous jusqu'à jusqu'à 20h le vendredi et le samedi à compter du vendredi 11 juin.
- la semaine prochaine, du 7 au 12 juin, deux journées tests seront proposées au centre de vaccination de Saint-Flour, avec une ouverture les mardi et jeudi de 10h à 14h et de 16h à 20h,
- le centre de vaccination du CMC proposera une ouverture de 16h à 20h le mercredi 9 juin,
- le centre de vaccination de Mauriac proposera des créneaux en soirée et pendant la pause méridienne.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

D'autres pistes sont encore à l'étude pour faciliter la prise de rendez-vous.

Serge Castel, préfet du Cantal et Erell Munch, directrice de la délégation départementale de l'ARS dans le Cantal rappellent que la vigilance de tous restent de mise et invitent le plus grand nombre de personne à se faire vacciner pour éviter un nouveau rebond de l'épidémie après la saison estivale.

Plus d'informations sur : www.cantal.gouv.fr

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC